

Avis d'appel à la concurrence

Selon la procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

1 Nom et adresse de l'établissement :

LYCEE Yves THEPOT, 28 avenue YvesTHEPOT, BP 61439, 29104 QUIMPER

Site internet : <http://www.lycee-thepot.org>

Téléphone : 02 98 90 25 97 Télécopie : 02 98 90 96 43

Courriel : gestion.0290071v@ac-rennes.fr

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Proviseur du Lycée Thépot

Agent comptable : Monsieur l'Agent comptable du lycée Thépot

Contact : Monsieur le chef de travaux : ctx.indus.0290071v@ac-rennes.fr

2 Objet du marché :

Fourniture d'un système de contrôle non destructif. Le descriptif du matériel figure dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) joint.

3 Forme du marché :

Le marché est constitué d'un lot unique.

4 Prix du marché :

Marché à prix ferme. Le prix comprend la fourniture, la livraison, la mise en service du matériel et la formation (cf. articles 3 et 7 du CCTP).

5 Conditions de règlement :

Le règlement est effectué par virement. L'unité monétaire est l'euro.

Le délai global de paiement est de 45 jours. Le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir augmenté de deux points.

6 Exécution :

Date limite de livraison : voir article 9 du CCTP

7 Modalités de remise des offres :

Les offres seront rédigées en français.

Les offres seront adressées à :

Monsieur le Proviseur Lycée Yves Thépot – 28 avenue Yves Thépot - BP 61439
-29104 QUIMPER - **sous pli cacheté**. L'enveloppe portera le nom de la Société et la mention « offre pour la fourniture d'un système de contrôle non destructif ». La date et l'heure limites de réception sont fixées au point 9 suivant.

La lettre de candidature sera accompagnée d'une déclaration sur l'honneur du candidat permettant de s'assurer qu'il remplit les conditions nécessaires pour accéder aux marchés publics et de justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. Si son offre est retenue le candidat devra être en mesure de fournir les pièces prévues à l'article 46 du code des marchés publics.

8 Jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont précisés à l'article 5 du CCTP

9 Date limite de réception des offres :

Lundi 25 août 2008 à 17 heures.

Nota Bene : l'établissement est fermé du 12 juillet au 18 août 2008 inclus.